



édito

Chères habitantes
et chers habitants du Gua,

Qu'il est agréable pour moi d'ouvrir cette nouvelle campagne de parutions municipales ! Je n'avais pas imaginé que ce nouveau mandat débiterait dans ces conditions que nous avons encore tous en mémoire et qui n'ont pas fini d'influencer notre quotidien.

Revenons d'abord en arrière de quelques mois. Le 15 mars, la majorité des Guatais m'a renouvelé sa confiance. Je remercie tous ceux qui ont su voir dans le programme de mon équipe "Le Gua Avenir" l'envie de s'investir dans l'évolution de notre commune.

Dès le 16 mars, il a fallu s'adapter à l'arrêt brutal de l'activité et gérer tous les bouleversements découlant du confinement tant sur notre territoire communal qu'intercommunautaire : aide aux personnes vulnérables, courses à l'approvisionnement en produits d'hygiène, traitement des directives de l'Etat, organisation des conditions d'accès à nos commerçants sans lesquels faire nos courses aurait été plus difficile. J'en profite pour leur adresser mes plus vifs remerciements.

Et puis il y a eu le 12 mai et le retour à l'école pour un tout petit nombre d'élèves dans des conditions déroutantes et draconiennes. La rentrée de septembre ne sera certainement pas comme les autres.

L'installation du nouveau conseil s'est faite le 27 mai, rendant enfin concrets les résultats des élections municipales. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet pour vous familiariser avec les nouveaux conseillers municipaux et la constitution des commissions. C'est donc parti pour 6 ans qui seront consacrés au déploiement d'un programme cohérent sur lequel vous trouverez les premiers points abordés dans la suite de votre lecture.

Je terminerai cet éditorial sur un petit bémol : il faut rester conscients que nos réunions publiques, nos visites de villages, nos rassemblements qui créent du lien social comme le repas des aînés soient quelque peu affectés par la nécessité de rester vigilants. Comptez sur moi pour valoriser les atouts de votre commune donc les vôtres et impulser une dynamique collective au sein de l'ensemble du conseil.

Bien sincèrement, votre maire,
Patrice BROUHARD

Bien Sincèrement
B. Brouhard



Hommage

Notre commune déplore la perte de Maître PLAT, figure contemporaine du Gua, s'il en est. Paul PLAT est né à Oran en Algérie en 1924. Il s'est investi longuement pour notre village puisqu'il a fait partie du conseil municipal sans interruption de 1971 à 1995. Il a assumé successivement les missions de maire, de premier adjoint, de second adjoint puis de conseiller municipal. En 2009, il a été reçu dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Au-delà d'un hommage de Maire à Maire, Patrice BROUHARD préfère se souvenir de cet homme qu'il croisait parfois avec son père dans son office notarial du centre bourg.

Tous les habitants du Gua, tous les conseils municipaux antérieurs ont pu constater son implication sans faille dans la vie de la commune : rares ont été les commémorations sans Maître PLAT, rares ont été les élections sans le bulletin de Maître Plat dans l'urne.

Au nom des Guatais et Guataises, le conseil municipal témoigne de sa reconnaissance pour les services que Paul a rendus à la commune et exprime à ses proches sa sympathie la plus sincère.



▼ ÉTAT CIVIL

En raison de la crise sanitaire nous ne sommes pas en mesure de diffuser l'état civil (naissances, mariages, décès).

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

« Le Gua avenir » vous remercie de leur avoir accordé votre confiance et l'équipe va se mettre en ordre de marche pour continuer les projets en cours et à venir. Pour plus de détails, rendez-vous sur la page du site le-gua.com (onglet « vie municipale »).

Ce nouveau Conseil municipal comporte 18 adjoints et conseillers municipaux (10 hommes et 9 femmes) dont nous vous présentons la liste ci-dessous, avec les différentes commissions auxquels ils sont affectés.



Patrice BROUHARD

Président des commissions



Béatrice ORTÉGA

Affaires scolaires et périscolaires, culture, médiathèque :
vice-Présidente



Stéphane DELAGE

Voirie : vice-Président
Environnement et prévention des risques : vice-Président



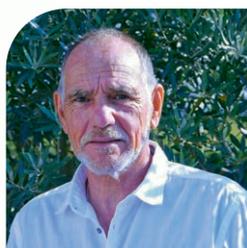
Emmanuelle STRADY

Commerce & artisanat :
vice-Présidente



Michel REY

Communication : vice-Président
Personnel : vice-Président



Jean-Paul OLIVIER

Urbanisme : vice-Président



Mauricette GOMEZ

Associations : vice-Présidente



Farid KECHIDI

Bâtiment / Patrimoine :
vice-Président



Didier DEBRIE



Nicole DUBUC



Marie-Pierre BIGOT



Béatrice PREVOST



Dominique LEFRANC



Christine CHAPRON



Guillaume BONDOUX



Joël CHAGNOLEAU



Evelyne BERUSSEAU



Alain LATREUILLE



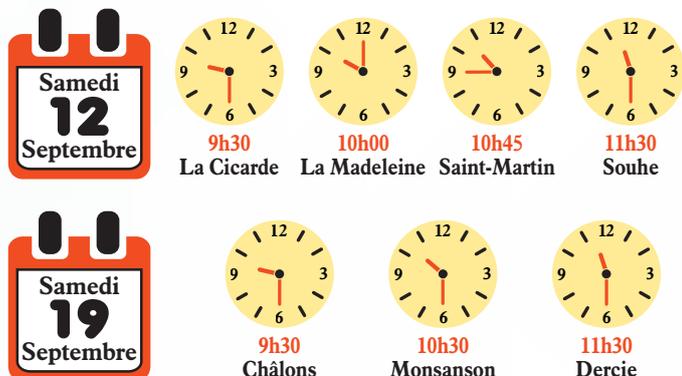
Alix SICARD

Pour contacter la mairie :

MAIRIE : 28 rue Saint-Laurent, 17600 LE GUA - Tél. 05 46 22 80 08
Heures et jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 ;
et lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30. Fermée le mercredi après-midi.

■ Visite des villages

Compte tenu d'un agenda chargé, des élections municipales et de l'épidémie du covid 19, les élus n'ont pu, comme à l'accoutumée, venir vous rencontrer en mai et juin derniers. Ils ne vous ont pas oubliés pour autant et vous proposent de **nouvelles rencontres en septembre** selon le calendrier ci-dessous :



Des réunions publiques continueront également d'être organisées une fois par trimestre. Moments privilégiés d'écoute et d'échange, les élus vous attendent nombreux à ces rendez-vous conviviaux, instaurés depuis plusieurs années.



■ Le retour à l'école



Il s'est fait progressivement pour atteindre environ 50% de présence à la journée. Tous les élèves ont été sollicités par leurs enseignantes pour reprendre contact avec l'école après les deux mois de confinement. Il a fallu mobiliser le personnel municipal pour répondre aux exigences du **protocole sanitaire**, tant au niveau du nettoyage que de la surveillance. Tout ceci a été possible grâce à un travail en concertation avec les équipes éducatives et l'implication des agents. Remercions les parents qui, malgré les difficultés d'organisation de leur vie familiale, ont su se montrer compréhensifs face aux restrictions d'accueil qui étaient inévitables pour lutter contre la propagation du virus.

Cette année scolaire se termine et il faut déjà **envisager la rentrée de septembre**. Les familles sont donc invitées à remplir la fiche d'inscription périscolaire disponible à l'adresse suivante :

<https://www.le-gua.com/agenda/inscriptions-scolaires>

Pour les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle ou élémentaire (nouveaux habitants, inscriptions en petite section et CP), il faut remplir le dossier complet (fiche d'inscription scolaire et fiche d'inscription périscolaire, accompagnées des pièces listées dans le document de procédure. L'ensemble du dossier est accessible à la même adresse ci-dessus. Ces documents sont aussi disponibles en mairie. Vous pouvez nous les retourner par mail (sylvie.pain@le-gua.com) ou les déposer au secrétariat de mairie pour le 31 juillet.

■ Transports scolaires

La direction des transports de la Région Nouvelle Aquitaine invite élèves et parents d'élèves à **prévoir leur inscription aux transports scolaires le plus tôt possible** de sorte à éviter tout effet d'urgence à quelques jours de la rentrée.

L'inscription en ligne est fortement recommandée :

<https://scolaire17.transports.nouvelle-aquitaine.fr>

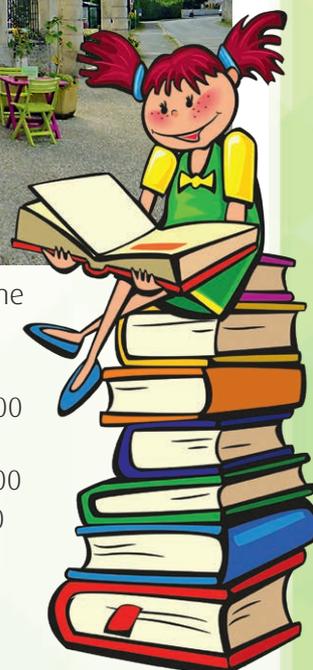


■ Médiathèque



La médiathèque a repris son rythme normal et vous ouvre ses portes :

- le lundi de 16 h 00 à 19 h 00
- le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00



AFFAIRES SOCIALES

Aide aux plus démunis

Les personnes en situation de précarité doivent se faire connaître en mairie. Elles peuvent bénéficier d'aides octroyées sous conditions de ressources par le CCAS.

Pour l'aide alimentaire, elle est désormais distribuée en mairie aux ayants-droits à partir du lundi 22 juin de 15h30 à 17h et tous les 15 jours aux mêmes horaires dans le local prévu à cet effet situé en bas à droite de la mairie.



Maison de santé

Le projet de construction et d'aménagement de la Maison de santé pluriprofessionnelle est d'ores et déjà finalisé. Elle sortira de terre rue Samuel Champlain dès l'attribution des marchés de travaux de bâtiment en cours de consultation ainsi que ceux concernant les aménagements extérieurs.

Trois médecins, un dentiste, quatre infirmières, ainsi que des permanences de paramédicaux (gérontologue, PMI, assistante sociale, psychanalyste) pourront ainsi prendre possession des lieux à l'issue des travaux.

Financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la région, le département ainsi que la commune, les occupants auront à leur charge le paiement d'un loyer.



Les masques de protection contre le COVID 19



Une grande partie de la population est venue ou ont reçu leurs masques de protection contre le covid 19 distribués début juin par la municipalité. Un stock de plusieurs centaines reste à disposition en mairie pour les habitants dans le besoin. Pour en bénéficier, prendre rendez-vous au 05 46 22 80 08 et venir avec une pièce d'identité et la redevance déchets.

Seniors : info canicule

A l'approche de l'été, le dispositif départemental de gestion de la canicule est réactivé. Les plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap vivant à leur domicile peuvent se faire enregistrer auprès de la mairie pour faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte. Il suffit d'écrire à la mairie du Gua, centre communal d'action social, 28 rue Saint-Laurent. Bien préciser le nom, prénom de la personne concernée, son adresse, son numéro de téléphone et son adresse mail éventuelle lors de l'inscription. Les personnes déjà enregistrées restent inscrite mais peuvent signaler tout changement dans leurs coordonnées.



Prolongation de la posture Vigipirate

La posture Vigipirate "automne-hiver 2019 - printemps 2020" est prolongée jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du territoire est maintenu au niveau "sécurité renforcée-risque attentat". Cette posture vise particulièrement la sécurité des espaces de commerces et des lieux de rassemblements, y compris les lieux de culte, la sécurité des sites touristiques et des transports publics, la sécurité des bâtiments publics (avec une attention particulière portée sur la protection des bureaux de vote lors du scrutin municipal du 28 juin 2020).

Harcèlement sexuel, violence conjugale... quels sont mes droits ?

Si vous vous sentez victime de propos et/ou comportements violents, il est important d'en parler. La loi vous protège.



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

**ARRÊTONS
LES VIOLENCES**

**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES,
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !**

<p>17</p> <p>Appeler Police Secours</p> <p>Victimes et/ou témoins, composer le 17 en cas d'urgence.</p>	<p>114</p> <p>Envoyer un SMS</p> <p>Victimes et/ou témoins, envoyer un SMS au 114 en cas d'urgence.</p>	<p>!</p> <p>Signaler en ligne</p> <p>Pour signaler une violence anonymement et gratuitement 24/7.</p>	<p>☎</p> <p>Appeler le 3919</p> <p>Pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.</p>
---	---	---	---

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



■ Entretien du patrimoine et des espaces publics

Des travaux d'entretien courant du patrimoine communal en projet seront entrepris en régie ou avec le concours d'associations en charge de la réinsertion par le travail de personnel handicapé ou en difficulté.

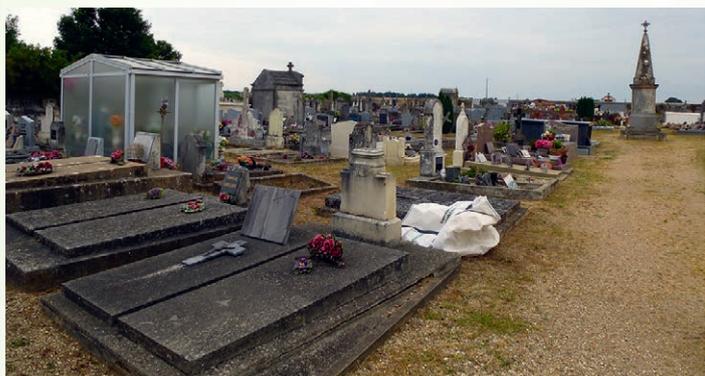
- ➔ Entretien des cimetières du Gua et de Souhe
- ➔ Réfection du porche du cimetière du Gua
- ➔ Réfection du pigeonnier
- ➔ Entretien des espaces verts, des accotements routiers et élagage des arbres.



■ Nettoyage des cimetières



Les cimetières de Souhe et du Gua ont été débarrassés de leurs herbes folles. La photo ci-dessous parle d'elle-même.



■ Rue de Verdun

Sous la maîtrise d'ouvrage de la commune du Gua, les travaux de réhabilitation du bâtiment situé rue de Verdun ont débuté. D'une durée de 4 mois, les travaux ont été reportés en raison des restrictions et du confinement dus au Covid-19. Par conséquent, les entreprises intervenantes verront également leurs délais étalés sur plusieurs semaines, repoussant ainsi la livraison des chantiers.



Après un ravalement des façades, les travaux consistent en la division du petit immeuble en 3 logements qui comprendront chacun une vaste pièce principale ainsi que tous les aménagements sanitaires et de cuisine. Ces aménagements permettront à de jeunes couples de disposer de logements d'un grand confort en plein centre bourg.

Les travaux seront en grande partie couverts par les loyers et subvention de l'État.

■ Emplacements des panneaux d'affichage municipal

Des panneaux d'affichage municipal sont installés sur l'ensemble de la commune. Régulièrement mis à jour, ils sont complémentaires avec le site internet de la mairie et le journal d'informations municipal. Ils sont situés dans les villages à proximité des abris bus pour Dercie, Monsanson et Souhe, à l'intérieur de l'abri bus pour Châlons, la Madeleine, et la Cicarde. Un dernier panneau est installé devant la mairie.



BRÈVES

■ Notre marché local s'étoffe

Tous les dimanches matins nos producteurs locaux se retrouvent place du Logis, sur notre marché local. De nombreux administrés et visiteurs s'y rendent régulièrement pour y rencontrer la fromagère, l'ostréiculteur, la maraîchère. Depuis plusieurs semaines ils peuvent aussi prendre contact avec Marie-Noëlle, vigneronne, et acheter ses bouteilles de Graves, Côtes de Bordeaux, bières...

Dernièrement, Gwenaëlle, jeune productrice de plantes répulsives, aromatiques, légumes anciens et perpétuels, s'est installée pour vendre sa production. Venez lui rendre visite sur son banc ou vous trouverez des plants de poires de terre (tubercules comestibles proches du topinambour), de chou kale, de patate douce, d'oignons rocambole, d'artichauts gros vert de Laon...



Un bien beau marché convivial, installé sur la pelouse de la place du Logis, qui donne vraiment envie de s'y rendre et d'acheter des produits frais provenant de circuits courts.

■ Une nouvelle boulangerie en centre-bourg



La municipalité souhaite la bienvenue à Sylvie et Jean-Marie Vinet qui viennent de reprendre la boulangerie du centre-bourg. Elle est ouverte tous les jours sauf le lundi et le dimanche après-midi (hors saison estivale). Pains réalisés avec de la farine sans additif ni pesticide.



■ Un Garde Champêtre moderne

Retrouvez toutes les informations diffusées par votre nouveau Garde Champêtre des années 2000. Afin d'informer, d'alerter et de diffuser des informations rapidement à un maximum de nos administrés, la commune vient de se doter d'une application distribuée par ORANGE.



La plateforme Contact-Everyone est un service d'envoi de messages en masse proposé par Orange. Par ailleurs, la plateforme Contact-Everyone propose une API complète pour mettre en place efficacement des campagnes et délivrer rapidement des messages via les canaux SMS, e-mail, voix et fax. Une architecture rapide, et entièrement sécurisée vous garantissant une fiabilité de réception exceptionnelle.

Cette application nous permettra donc d'informer rapidement la population par SMS. Ainsi nous pourrions diffuser :

- des messages d'alertes en cas d'événements climatique (orage, vent violent, inondation...),
- des informations sur des manifestations à venir (culturelles, sportives, associatives...),
- des informations administratives et de la vie locale (date du Conseil Municipal, d'une réunion publique...),
- et toute autre information qui renforce la relation de proximité avec nos administrés.

Pour que vous soyez abonné à ce service gratuit d'information par SMS, il vous suffit de nous communiquer* en mairie par courrier, par courriel (accueil@le-gua.com) ou à l'accueil votre nom, adresse et n° de téléphone.

**Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, il est évident que la commune assure la protection, la confidentialité et la sécurité de vos données.*

■ Objets trouvés



De nombreux objets trouvés sont régulièrement déposés en mairie et une grande partie est récupérée par leur propriétaire. D'autres sont conservés pendant plusieurs mois avant d'être acheminés au service des Domaines. Si vous avez perdu un objet, vous pouvez prendre un rendez-vous avec la police municipale :

Tél. 05 46 22 88 06, le lundi et le mardi de 9h00 à 11h30

LA PAROLE AUX ÉLUS

Expérience et confiance pour Le Gua

■ Le certificat d'immatriculation des véhicules

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été **entièrement dématérialisées**. Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

→ Sur internet, auprès de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

→ Via un garage automobile agréé par la Préfecture. Pour trouver un garage en Charente-Maritime :

<https://www.vroomly.com/garage-17>

Pour en savoir plus sur le prix de la carte grise et éviter les arnaques, merci de consulter ce guide pratique.

SPORTS ET LOISIRS

■ Le monde associatif du Gua

Les 19 associations culturelles ou sportives de la commune sont invitées à diffuser leurs informations et manifestations festives sur le bulletin municipal. Rapprochez-vous de **Mauricette Gomez, Conseillère déléguée aux associations** pour communiquer sur vos projets.

Le FORUM des Associations aura lieu cette année le 6 septembre au matin au foyer rural.

■ Passage du tour de France sur la commune



(Article non communiqué dans les délais demandés.)

Le Gua Avenir

Mesdames, Messieurs,

Depuis l'installation des membres du Conseil municipal dans leur fonctions le 27 mai dernier, nous, les 15 personnes élues de la liste "Le Gua avenir", n'avons pas attendu pour nous investir dans le rôle que nous vous avons promis de tenir lors de la campagne électorale. Les commissions sont tout juste créées et des réunions de travail vont donc pouvoir se tenir. Notre objectif sera de faire le maximum pour déployer le programme que vous avez en majorité choisi. Ce programme ne sera pas notre unique horizon car nous avons pu déjà constater que la gestion de la vie d'une commune est pavée d'imprévus qui nous contraindront parfois à prendre des orientations différentes. Soyez assurés que nous aurons toujours à cœur d'agir pour le bien de notre commune.

Notre page Facebook "Le Gua avenir" reste active.



<https://www.facebook.com/LeGua2020>

ZÉRO PHYTO pour l'eau

PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE L'EAU & DES MILIEUX AQUATIQUES

RESPECTEZ LES ZONES DE NON TRAITEMENT

Tout traitement phytosanitaire est interdit sur



1 Le réseau hydrographique

Sources, cours d'eau et tous points d'eau tels que plans d'eau, fossés, canaux, mares (d'abreuvement, de tonnes...), puits...



2 Les ouvrages de gestion des eaux pluviales

Bouches d'égoût, grilles avaloirs, caniveaux...



3 La Zone de Non Traitement qui borde chaque point d'eau

Cette ZNT, est définie pour chaque produit phytosanitaire par son Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et précisée sur les étiquettes des produits. Elle est de 5 mètres minimum et peut dépasser les 100 mètres.

ATTENTION : Tout utilisateur professionnel ou distributeur de produits phytopharmaceutiques doit posséder un certificat d'aptitude Certiphyto.

INTERDICTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2017

L'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite sur la quasi-totalité des espaces publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2019

La vente, l'usage et la détention de produits phytosanitaires de synthèse sont interdits pour les particuliers.

DES ALTERNATIVES EXISTENT !

Privilégiez la gestion écologique, les produits non chimiques, les techniques et les matériels mécaniques ou thermiques.

SOYEZ INFORMÉ ET CONSEILLÉ

auprès de votre revendeur ou sur les plateformes internet dédiées
 jardiniers amateurs : www.jardiner-autrement.fr
 agriculteurs : www.ecophytopic.fr
 professionnels des jardins et espaces verts : www.ecophyto-pro.fr

